



Formation des salariés peu ou pas qualifiés : signature d'une convention de partenariat entre la Fédération française des Geiq et OPCO 2i

Alexandre Saubot, Président d'OPCO 2i, et Pierre Lobry, Président de la FFGeiq, ont signé le 5 Janvier 2021 une convention de partenariat. L'objectif est de coordonner leurs actions respectives afin d'optimiser l'insertion et la qualification des personnes peu ou pas qualifiées dans le secteur de l'industrie.

Les évolutions législatives et réglementaires réaffirment régulièrement l'importance de la formation professionnelle tout au long de la vie. Afin de permettre cet accès à tous les actifs, notamment à ceux dont la qualification est insuffisante ou qui sont le plus éloignés de l'emploi, OPCO 2i, l'opérateur de compétences interindustriel, et la FFGeiq, Fédération française des Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification, ont signé le 5 Janvier 2021 une convention de partenariat pour une durée de trois ans.

Cette convention a pour objectif principal de renforcer l'accès à la formation, notamment des salariés les moins qualifiés. Les deux partenaires s'engagent à **développer l'alternance, en premier lieu le contrat de professionnalisation** en direction des publics sans qualification, notamment les jeunes.



« Les Geiq industrie mènent avec les entreprises un travail quotidien pour former et qualifier dans le secteur. C'est avec joie que nous accueillons cette nouvelle convention avec OPCO 2i, témoignage de notre coopération renforcée. »

Pierre Lobry, Président de la FFGeiq

La convention s'appuie sur ce mécanisme particulier que sont les Geiq, à savoir des **groupements d'employeurs qui accompagnent leurs entreprises adhérentes ayant des besoins de recrutement** via la construction de parcours en **alternance**. Les Geiq adaptent la réponse au plus près du besoin de l'entreprise, en favorisant l'**insertion** et la **qualification** de publics de tout âge éloignés de l'emploi :

demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap, personnes réfugiées... Pour ce faire, le Geiq organise, via des contrats en alternance, des parcours individualisés de professionnalisation couplés avec un accompagnement social et professionnel.

Pour les 21 Geiq Industrie existants aujourd'hui, cette mission d'insertion et de qualification est mise en œuvre principalement dans le cadre de contrats de professionnalisation. 85 % des bénéficiaires obtiennent une qualification. La FFGeiq constate près de 70 % de sorties positives vers l'emploi.

Par cette convention, OPCO 2i et la FFGeiq s'engagent sur un échange de bonnes pratiques en matière de référencement de l'offre de formation territoriale. Ils s'engagent à faciliter le suivi, le contrôle et la qualité de l'offre de formation dans le cadre de leurs actions respectives. Enfin, OPCO 2i s'engage à valoriser et à promouvoir le dispositif Geiq dans les territoires.

Pour s'assurer du suivi opérationnel, un comité de pilotage composé des deux parties se réunira une fois par an.

À PROPOS D'OPCO 2i

OPCO 2i est l'opérateur de compétences interindustriel qui réunit 32 branches. Créé en 2020, il est chargé d'anticiper les évolutions en matière d'emploi, d'identifier les besoins en compétences, d'accompagner, d'assurer un service de proximité avec les TPE, de développer l'alternance et d'apporter un appui technique aux branches professionnelles.

À PROPOS DE LA FFGeiq

La Fédération française des Geiq coordonne, anime, informe et représente le réseau des Geiq. Elle rassemble plus de 7 200 entreprises impliquées au sein de 184 Geiq, dont 21 Geiq Industrie.

CONTACTS

OPCO 2i

Service Communication

Guillaume Mangeas

Tél. : 06 35 33 24 88

Mail : g.mangeas@opco2i.fr

FF Geiq

Pôle partenariats et communication

Adeline Letur

Tél. : 06 67 78 24 67

Mail : adeline.letur@lesgeiq.fr